



## Formation habilitation électrique Véhicule B1L, B2L, B1VL, B2VL

La NF C 18-550 demande à l'employeur de planifier un recyclage obligatoire pour ses salariés qui sont habilités, la périodicité de ce recyclage est recommandée tous les 3 ans.

### Prérequis

- Comprendre et savoir écrire le français
- Être capable de lire un schéma électrique
- Avoir des notions en électricité
- Savoir-faire un dépannage électrique

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Technicien de maintenance
- Personnes intervenant sur tous types de véhicule avec de l'électricité embarqué

### Modalités et délais d'accès :

Formation présentielle

Délais d'accès : nous contacter pour programmer une formation en INTRA

**Effectifs max 10 et mini 1**

**Tarifs : intra 1300.00 € HT**

### Méthodes mobilisées, modalités

### d'évaluation, moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questions orales
- Mises en situation
- Quizz en salle avec dispositif klaxoon
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation

### Accessibilité personnes handicapées :

Nous contacter au préalable pour co-construire des solutions adaptées, dans la mesure des ressources disponibles

### Moyens humains

SPAETH Laurent : Formateur depuis 2002 dans les domaines de l'électrotechnique ( D.U.T. GEII obtenu en 1993, Certificat d'instrumentiste obtenu en 2002).

### Objectifs pédagogiques

- Savoir travailler ou intervenir en sécurité en fonction des risques électriques.
- Identifier les risques électriques
- Savoir mettre en œuvre les moyens de prévention

### Contenu de la formation

- Présentation
- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage
  - Préciser le rôle des acteurs
  - Analyser le risque électrique
  - Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage
  - Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension
  - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
  - Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension ainsi que les autres documents associés.
  - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
  - Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie